



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX
Stéphanie YVERNAULT à Véronique SAUZEDDE

Absent : Nicole MARQUES, Céline DESSIMOND

Secrétaire de séance : Grégory COINTE

DELIBERATION
Subventions : Mise en séparatif T4
N°2025/09/44

Objet : Finances locales : Subventions

Madame le Maire rappelle, les travaux d'assainissement conformément au schéma directeur d'assainissement et le tableau de programmation des travaux sur la période 2023-2032.

Madame le Maire expose au conseil municipal les travaux de mise en séparatif de la tranche 4.

Madame le Maire donne lecture du plan de financement

Travaux réseau EU :	171 980.50 € HT
Maitrise d'œuvre :	12 734.68 €
Total travaux :	184 715.18 €
Conseil Départemental 20% :	36 943.03€
Bonus 5% gestion en régie :	9 235.75€
Parc Livradois forez 5% :	9 235.75€
Bonus zonage FFR 5% :	9 235.75 €
Agence de l'eau Loire Bretagne 30% :	55 414.55 €
Autofinancement :	64 650.35 €

AR Préfecture

063-216302653-20250929-20250944-DE
Reçu le 06/10/2025



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le projet de travaux et plan de financement
- Autorise Mme le Maire à lancer la consultation des entreprises
- Autorise Mme le Maire à déposer le dossier de subvention auprès des différents partenaires

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et
an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 29 septembre 2025

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

Le secrétaire

Grégory COINTE

AR Prefecture

063-216302653-20250929-20250944-DE
Reçu le 06/10/2025